

Un expert coordinateur des infrastructures – Moyen terme ingénieur civil

Composante	C2 : Infrastructures, moyens et matériels techniques
Résultat	OS2- Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.
Activité	A-2.1.1. Réhabilitation des infrastructures des commissariats pilotes
Sous-activité	A-2.1.1.2 Assistance technique pour la mise en œuvre des études de sol préalables au marché de travaux de réhabilitation des trois commissariats.
Expertise non principale européenne	1 ENP, 6 jours d'expertise ouverts (travail jours fériés et week-end autorisés)
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	France et République du Congo.
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : du 03/05/2024 au 29/06/2024
Date limite de candidature	02/05/2024 - 23h59

LIMITE DE CANDIDATURE

02 Mai 2024

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union Européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union Européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de

la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- **Composante 1** Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- **Composante 2** Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- **Composante 3** Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante 2 décrite ci-dessus dans le but d'atteindre le produit **OS2-Produit 1 : les commissariats de police audités et sélectionnés sont réhabilités.**

L'objectif opérationnel est de lancer le marché des études de sol pour les trois commissariats et d'obtenir les informations techniques préalables nécessaires à la rédaction du dossier d'appel d'offres (DAO).

- **Résultats finaux (impacts) :** Amélioration des infrastructures des commissariats au profit du modèle de commissariat pilote du programme axé sur le respect des droits de l'homme, la professionnalisation de la police, l'intégration de la société civile et l'accès à la justice.
 - Les conditions de travail et de coordination des équipes opérationnelles de police ont été optimisées et améliorées ;
 - Les policiers disposent d'espaces optimaux de travail et de surfaces adaptées au repos et à l'entraînement durant les pauses actives de travail ;
 - Les conditions de détention et les alternatives de surveillance ont été améliorées et sont conformes aux droits de l'homme ;
 - Les conditions d'accueil du public et de prise en charge des victimes ont été améliorées et les associations disposent d'un espace d'accueil ;
 - L'autonomie énergétique des commissariats a été améliorée ;
 - L'aménagement des commissariats facilite la sécurisation des espaces et de la population accueillie.

1. Objectifs et résultats attendus de la mission

A 2.1.1.2. Assistance technique pour la mise en œuvre du marché des études de sol des trois commissariats, l'évaluation des prestataires et l'analyse des rapports d'études.

Objectif : Les préconisations techniques sont définies, intégrées au devis et leur prise en compte par les prestataires est vérifiée et évaluée.

Objectifs spécifiques :

- Les prescriptions techniques propres aux trois sites des commissariats ont été définies et ont été intégrées dans les demandes de devis d'études de sol.

- Les devis des entreprises sollicitées, sous réserve de leur conformité, ont été évalués à la lumière des spécificités techniques et financières des études de sol.
- Les études de sol ont été réalisées et les prescriptions géotechniques obtenues peuvent être intégrées au dossier technique du DAO.

Résultats de la mission :

- Un rapport contenant les prescriptions techniques à intégrer dans le dossier technique du DAO.

2. Recrutement d'expertise

1. Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe projet** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

Publication sur le site de Civipol :

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

Dès réception de l'agrément de sa candidature, l'expert préparera sa mission conformément aux TDR.

Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.

3. Déroulement de la mission

1. Activités prévues (directement en lien avec l'activité)

- **Préparation et conception de la mission**
- Préparer la mission sur la base des informations transmises par l'équipe projet lors des réunions préparatoires ;
- **Mise en œuvre de la mission**

Les journées de mission seront conduites chaque jour au domicile de l'expert ou **au siège de CIVIPOL**.

L'expert rendra compte régulièrement de l'état d'avancement de son étude et des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des solutions.

2. Livrables attendus et processus de validation

• **Documentation de la mission :**

Le dossier de la mission devra contenir à minima les documents suivants :

- Définition des prescriptions techniques des études de sol
- Compte-rendu d'évaluation technique et financière des devis des prestataires sollicités.
- Rapport d'analyse des rapports d'études de sol obtenus.

4. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise	Génie civil (grandes infrastructures de sécurité intérieure) / Expert en construction/réhabilitation/restructuration de bâtiments dédiés aux forces de police
Qualifications (études et formation) Compétences spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Bac+5, ingénieur civil ou architecte. Accréditation professionnelle. • SAVOIR : Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques, de messagerie et d'ingénierie civile pour la définition des plans et des scénarios de construction et d'aménagement des espaces. Excellentes qualités organisationnelles. Estimation des coûts, évaluation des risques et planification des projets de construction, conception structurelle des infrastructures, conformité réglementaire de la construction. Connaissance du secteur de la sécurité intérieure. • SAVOIR-FAIRE : conception d'espaces et d'infrastructures au profit des modèles opérationnels de sécurité intérieure. • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'ingénieur civil dans le domaine de la sécurité intérieure et plus précisément de l'immobilier dans ce secteur. Management de projets de réhabilitation et de construction au profit des forces de sécurité intérieure.
	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 5 ans d'expérience dans la

Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission	<p>construction immobilière. Expérience solide dans la construction et réhabilitation d'ERP et de bâtiments.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience dans la construction et/ou la réhabilitation de commissariats, ou d'établissements pénitentiaires aux normes UE. • Planification, budgétisation et suivi des constructions • Rédaction du cahier des charges, des plans pour des appels d'offre publique, l'analyse des offres • Suivi des travaux. Reporting sur l'état d'avancement des opérations, le respect des coûts et des délais prévisionnels.
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des techniques et normes de construction locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout. • Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale. • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> • Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

5. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Phase 1 : rédaction des spécifications techniques des études de sol pour les 3 sites - 3 Jours de télétravail. (travail les jours fériés et week-ends autorisé)

Actions (liste non restrictive)	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des prescriptions techniques des études de sol. • Evaluation technique et financière des devis transmis par des prestataires relatifs aux études de sol.
---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Période calendrier provisoire	du 03/05/2024 au 12/05/2024 (travail les jours fériés et week-ends autorisé)
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

Phase 2 : assistance technique en tant qu'évaluateur lors de l'évaluation des devis présentés par les entreprises sollicitées pour les études de sol. - 3 jours d'expertise. (Travail les jours fériés et week-ends autorisé)

Actions (liste non restrictive)	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation technique des rapports obtenus à la suite des études de sol réalisées.
Période calendrier	du 13/05/2024 au 31/05/2024 (travail les jours fériés)

provisoire

et week-ends autorisé)

6. Fin de mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Un rapport de mission final avec ses livrables, qui seront remis en version numérique sous format WORD.

Ils seront adressés à :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr

